



Genève, le 19 mars 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

Soutien financier du canton et de la Confédération à la réinsertion du personnel infirmier

Dans le cadre des mesures pour favoriser la relève des professionnels-les de la santé, le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES) prendra en charge, conjointement avec la Confédération, les coûts de la formation d'actualisation professionnelle en soins infirmiers (APSIHD).

Pour ce faire, il a signé une convention de collaboration avec Espace Compétences, entreprise de formation à but non lucratif située dans le canton de Vaud.

Cette mesure s'adresse principalement au personnel infirmier avec un diplôme de degré tertiaire n'exerçant plus une activité professionnelle depuis au moins deux ans, étant domicilié dans le canton et souhaitant suivre un programme de remise à niveau de ses compétences.

Le soutien financier est individuel et prévoit la gratuité des cours à toute personne qui s'engage à se réinsérer professionnellement, et qui répond notamment aux critères énoncés ci-dessus.

- [Mesures de relève des professionnels de la santé](#)

Pour toute information complémentaire concernant :

- *La mise en oeuvre de la mesure: M. Adrien Bron, directeur général de la santé, DSES, T. 022 546 50 26.*
- *L'inscription et le contenu du cours: Mme Pierrette Chenevard, directrice d'Espace Compétences, T. 021 799 92 60.*